

Questions orales

décision dans l'affaire Sparrow rendue par la Cour suprême l'année dernière.

Évidemment, la conservation des stocks est notre premier souci. Ainsi, on préconise sérieusement d'éliminer la pratique de la pêche au filet maillant en tout temps.

La question que je pose au ministre est celle-ci. Votre ministère a amorcé un processus de consultation et de communication entre les divers groupes intéressés afin d'en venir à une nouvelle vision concernant le saumon au Nouveau-Brunswick. Où en est-on? Est-il question de tenir une conférence consultative? Dans l'affirmative, quand cette conférence aura-t-elle lieu?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, cet été les tensions étaient considérables entre les divers groupes de pêcheurs de saumon de l'Atlantique au Nouveau-Brunswick à cause de la concurrence qu'ils se font et de la décision rendue dans l'affaire Sparrow concernant la pêche de subsistance pratiquée par les autochtones. Mes fonctionnaires, y compris le sous-ministre, ont rencontré les parties en cause et continueront de le faire en vue de résoudre leurs griefs. Je pense que tout le monde s'est montré largement disposé à en venir à une entente qui tienne compte des droits de toutes les parties.

Le député s'est montré très utile dans toutes ces discussions et. . .

M. le Président: Il est temps de passer à une autre question. La parole est à la députée de Don Valley-Nord.

* * *

• (1500)

LES PENSIONS

Mme Barbara Greene (Don Valley-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Lors du congrès conservateur d'août dernier, une résolution demandant au gouvernement d'obtenir l'indexation des pensions des retraités britanniques vivant au Canada a été appuyée par 77 p. 100 des délégués. Quelles mesures le ministre prendra-t-il pour faire en sorte que les retraités britanniques vivant au Canada obtiennent justice?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je remercie la députée pour sa question.

Depuis 1984, le gouvernement du Canada s'est adressé au gouvernement du Royaume-Uni à de nombreuses reprises pour faire indexer les pensions des quelque 100 000 retraités du Royaume-Uni vivant au Canada. Jusqu'à maintenant, le gouvernement du Royaume-Uni a répondu que cela lui était impossible.

La députée peut avoir l'assurance que je continuerai de faire tous les efforts possibles pour persuader le gouvernement du Royaume-Uni d'indexer ces pensions parce que je crois que la députée a raison et que le gouvernement du Royaume-Uni devrait le reconnaître.

* * *

[Français]

LE ZONAGE AGRICOLE

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Agriculture). Dans les offres constitutionnelles déposées mardi dernier, l'insertion du droit de propriété dans la Constitution a suscité beaucoup de questions dans le monde agricole québécois, et en particulier sur son implication sur la Loi du zonage agricole. Est-ce que le ministre peut nous dire aujourd'hui si avant d'applaudir à un tel geste, il a fait des études sur les conséquences de ce droit de propriété sur le zonage agricole québécois, et dans l'affirmative, peut-il les rendre publiques?

L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, au moment où le gouvernement a déposé ses offres qui vont être discutées au cours des prochains mois par le comité de M. Castonguay, il n'a jamais été dans l'intention, aucunement, et il n'est toujours pas dans l'intention du gouvernement fédéral d'intervenir dans ce secteur-là ou d'abolir les offices de commercialisation, comme on a tenté de vouloir le faire croire la semaine dernière. Ça n'a jamais été dans nos intentions. D'autant plus, monsieur le Président, que les offices de commercialisation dépendent à la fois de législation fédérale et de législation provinciale, sur lesquelles les provinces ont exercé à bon droit leur juridiction au cours des dernières années. Je dois dire, monsieur le Président, que dans ce cas-là, ni au niveau des offices de commercialisation, ni dans le zonage agricole, le gouvernement fédéral n'a pas